

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : janvier-février-mars 2024

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs au 31 mars 2024	Nombre de forfaits cellulaires en réserve au 31 mars 2024	Coûts d'acquisition trimestriels	Coûts de service trimestriels
Telus	Cellulaire	3	0	- \$	37,80 \$
	Téléphone intelligent	320	1	347,03 \$	25 524,59 \$
	Tablette électronique	5	0	- \$	183,00 \$
	Clé Internet et forfait de données	79	1	720,00 \$	2 964,60 \$